



COMMUNIQUÉ

Scandale d'Option Canada Des excuses publiques et la poursuite de l'enquête sur le *love-in* canadien, demande le MNQ

Montréal, le mardi 29 mai 2007 – Le rapport du commissaire-enquêteur, M^e Bernard Grenier, vient confirmer les appréhensions de plusieurs Québécois : certains fédéralistes n'ont eu aucun scrupule et ont violé les lois et la démocratie québécoises. C'est pourquoi le Mouvement national des Québécoises et Québécois demande des excuses publiques et immédiates de la part des fautifs identifiés au rapport, de même que la poursuite de l'enquête sur le *love-in* canadien.

« Des gens ont délibérément souillé un processus démocratique et historique. Ils doivent présenter sur le champ leurs excuses aux Québécois » a soutenu la présidente du MNQ, madame Chantale Trottier. Elle poursuit en ajoutant que « nous savons maintenant que certains fédéralistes sont prêts à tout, même à contourner les lois québécoises votées démocratiquement par l'Assemblée nationale. Nous devons donc renforcer la Loi sur les consultations populaires et nous assurer, entre autres, que des observateurs internationaux puissent témoigner de la transparence du processus et surtout, que les lois soient respectées intégralement. Étant donné que ce qui a été prouvé hors de tout doute représente plus de 10 % des dépenses totales, nous sommes en droit de nous demander à combien de millions s'élèvent les sommes qui ont été dépensées sans être retracées par M^e Grenier ».

Le MNQ demande au Gouvernement du Québec et au Directeur général des élections de poursuivre l'enquête afin de faire entre autres la lumière sur le *love-in* canadien, tenu quelques heures avant le vote historique. Selon le MNQ, ceux-ci doivent également procéder rapidement à des modifications de la Loi sur les consultations populaires, notamment afin que des actes illégaux soient à l'avenir soumis à des peines lourdes et sévères. Les individus et organismes qui voudraient à nouveau influencer illégalement le choix des Québécois et cela, sur toutes les questions qui pourraient leur être soumises, doivent ainsi être dissuadés.

Le Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) regroupe dix-neuf Sociétés nationales et Sociétés Saint-Jean-Baptiste réparties sur tout le territoire du Québec, comptant au total quelque 110 000 membres.

– 30 –

Pour renseignements : Martin Roy, responsable des communications, téléphone : (514) 527-9891
courriel : mroy@mnq.qc.ca / site Internet : www.mnq.qc.ca